



CCP DÉPLOYER UNE DÉMARCHE ÉCORESPONSABLE DANS SA PRATIQUE PROFESSIONNELLE, AU SEIN D'UN PROJET AUDIOVISUEL ET CINÉMA

Certification unique et de référence dans le champ de l'audiovisuel, le certificat de compétence professionnelle (CCP) *Déployer une démarche écoresponsable dans sa pratique professionnelle, au sein d'un projet audiovisuel et cinéma* a été créé en septembre 2021 par la CPNEF de l'audiovisuel. Quatre partenaires de formation sont aujourd'hui habilités à dispenser la formation menant à ce certificat.

Conçu en étroite collaboration avec les professionnels et les entreprises du champ de l'audiovisuel, le CCP *Déployer une démarche écoresponsable dans sa pratique professionnelle* est une réponse aux besoins croissants en compétences induits par la prise en compte des enjeux environnementaux dans le développement de productions cinématographiques et audiovisuelles. L'objectif de ce certificat est d'accompagner la montée en compétences des professionnels du champ de l'audiovisuel afin qu'ils deviennent moteurs et ambassadeurs de la transition écologique de cette industrie à haute visibilité. Le CCP s'inscrit ainsi dans la continuité des efforts entrepris depuis 2009 par Ecoprod et du plan Action ! Pour une politique publique de transition écologique et énergétique lancé par le Centre national du cinéma et de l'image animée (CNC) en 2021.

Les formations menant au CCP *Déployer une démarche écoresponsable dans sa pratique professionnelle, au sein d'un projet audiovisuel et cinéma*, sont ouvertes à l'ensemble des professionnels de l'audiovisuel et du cinéma. Elles sont dispensées par quatre partenaires de formation habilités, répartis sur le territoire français, et sont adaptées aux différents métiers et types de production du champ de l'audiovisuel :



Le groupement CinéFabrique et Ecoprod
Parcours généraliste, 70h - Lyon



Le groupement CST et Ecoprod
Parcours Images numériques, 63h - Paris



Le groupement CST, INA, et Ecoprod
Parcours Régie et gestion de production 119h, - Paris



Le groupement La Fabrique des Formats et Ecoprod
Parcours généraliste, 70h - Paris
Parcours documentaire, 70h - Paris

Les formations menant au CCP *Déployer une démarche écoresponsable dans sa pratique professionnelle* sont financées à 100% pour les intermittents du spectacle, sans délais de carence, et les salariés d'entreprises de moins de 300 salariés, sans imputer le plan de développement des compétences de l'entreprise.

QU'EST-CE QUE LA CPNEF DE L'AUDIOVISUEL?

La Commission Paritaire Nationale Emploi et Formation (CPNEF) de l'audiovisuel regroupe les partenaires sociaux des branches professionnelles de l'audiovisuel et travaille sur les questions d'emploi et de formation. Elle a la capacité de créer des certifications pour répondre aux besoins et aux évolutions de l'audiovisuel, du cinéma et des médias.

POUR EN SAVOIR PLUS

Rendez-vous sur le site internet de la CPNEF de l'audiovisuel:

[https://www.cpnef-av.fr/les-
formations/ccp-deployer-une-
demarche-ecoresponsable](https://www.cpnef-av.fr/les-formations/ccp-deployer-une-demarche-ecoresponsable)

